



## Moi 51 lui 49 mais lui jamais la

Par **matchys**, le **05/12/2008** à **02:12**

bonjour a tous

Voila j'ai repris un bar il y a 3 ans et demi avec un collegue (moi 51 % lui 49%)  
au bout de trois moi j'ai licencié mon collegue qui ne gere pas l'alcool  
depuis plus de nouvelle, ne veut pas revendre c parts, ne signe pas les approbations de  
comptes, n'existe plus  
mais la 2008 je n'ai plus d'argent, je voudrais ceder le bar  
Puis-je le vendre sans son accord.....  
ou dois je faire un redressement judiciaire